

Cycle : accompagnement de personnes en situation de handicap d'origine psychique

– Module 2 ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social en contact avec des personnes présentant des troubles psychiques (médicaux et non médicaux)

Durée

4 jours

Organisme de formation

 INFIPP

Date limite d'inscription

22/02/2019

Lieux & dates

Groupe 1

Hôtel ARCHIPEL

Les 29 & 30 avr. 2019

+ Les 2 & 3 mai 2019

Groupe 2

CAT de l'ANSE

Les 6 & 7 mai 2019

+ Les 9 & 10 mai 2019

Contexte

Dans le cadre du Projet Régional de Santé, le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) porte le handicap psychique comme une de ses priorités d'intervention, avec notamment une mesure précise à destination de la formation des professionnels. Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires sont de plus en plus confrontés à des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux. Les professionnels se trouvent souvent démunis faute de connaissances suffisantes sur ces pathologies.

Objectifs

Module 2 : prévention et gestion des situations de crise

-  Entrer en relation de manière respectueuse et empathique avec une personne souffrant de troubles psychiques
-  Savoir identifier et évaluer les situations à risque
-  Adopter une posture adéquate et savoir gérer les situations de crise et de violence
-  développer les analyses et les évaluations des pratiques)
-  Connaître les différents outils existants : entretien d'accueil, grille d'observation, projet d'accueil et de réhabilitation psychosociale
-  Développer son réseau

Prérequis

Avoir participé au module 1